



DEFI+ vous propose une tarification dégressive en fonction de la formule et du niveau de l'élève. Ces tarifs ne dépendent pas du lieu de votre habitation.

TARIFS FORMULE SERENITE

Au 1^{er} août 2022

Dans le cadre des emplois à domicile, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de **50 %** sur l'ensemble des sommes versées à Défi+ (frais d'inscription compris)*.

	Forfait 10 h	Forfait 30 h	Forfait 60 h
Garde d'enfants	27 €	26 €	26 €
Primaire	44 €	43 €	42 €
6 ^{ème} – 5 ^{ème}	45 €	44 €	43 €
4 ^{ème} – 3 ^{ème}	45 €	44 €	43 €
2de	46 €	45 €	44 €
1 ^{ère}	47 €	46 €	45 €
Terminale	48 €	47 €	46 €
Bac +1	50 €	49 €	48 €
Bac +2	52 €	51 €	50 €
Cours adulte	48 €	47 €	46 €
Informatique (bureautique)	44 €	43 €	42 €
Dépannage informatique	50 €		

Les tarifs des cours seront ajustés en fonction de la formule choisie. La base étant celle de la formule « Sérénité ». Une majoration de 2€ de l'heure est appliquée pour la formule « Liberté » et une majoration de 5 € pour la formule « Sur mesure ».

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription se calculent par an et par famille ; ils sont valables jusqu'au 31 août de chaque année scolaire.

Après crédit d'impôt

10 h	70 €	35 €
30 h	70 €	35 €
60 h	70 €	35 €

Ces frais comprennent :

- La gestion administrative de votre dossier
- Les démarches préalables au recrutement des enseignants
- La sélection des enseignants dans les matières souhaitées.

Défi+ vous adressera, au cours des trois premiers mois de l'année N+1 une attestation fiscale vous permettant de bénéficier du crédit d'impôts sur les sommes dépensées au cours de l'année N.

*Article 199 Sédécias du Code Général des Impôts, sous réserve de modifications législatives.